

**Affaires Culturelles**

**REF : DAC2016008**

**Signataire : TA/HR**

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR : Magali CHERET

**OBJET : Nouvelle tarification des spectacles programmés par la direction des affaires culturelles.**

**EXPOSE :**

Dès septembre 2016, une nouvelle saison culturelle municipale (hors associations et structures culturelles) s'ouvrira dans un contexte de réorganisation globale, pour partie amorcée depuis quelques années :

- Fonctionnement et réorientation de la vocation des deux salles municipales suite à la fermeture de l'Espace Fraternité, qui entraîne le maintien d'une programmation culturelle mieux répartie dans les deux salles,
- programmation davantage tournée vers le public adolescent et adulte, tout en maintenant un travail de diffusion et d'action culturelle très important à destination du jeune public et du public scolaire,
- partenariat renforcé avec les structures culturelles présentes sur le territoire et avec les festivals, en termes de programmation mais aussi de communication,
- poursuite d'un travail de sensibilisation et d'attention portée à tous les publics, et de fidélisation de ces publics.

Dans ce contexte, les évolutions suivantes sont proposées :

- Mettre en place une nouvelle tarification non plus fondée sur une logique de salle mais sur une logique de programmation et de publics. Peu onéreuse, elle s'appuie sur la diversité des publics afin de partir des situations particulières des habitants (étudiants, retraités, enfants, jeunes adultes, familles, chômeurs, bénéficiaires de minima sociaux, groupes...) et prend en compte l'historique municipal, le contexte socio-économique du territoire et les pratiques des villes avoisinantes.
- Mettre en place une formule d'abonnement pour fidéliser les publics et leur permettre de découvrir régulièrement des spectacles sans pour autant dépenser beaucoup d'argent et en bénéficiant d'avantages auprès de structures partenaires. Ces formules, ainsi que la nouvelle tarification proposée, visent à remplacer également le dispositif « Carte culture » qui s'est érodé et ne remplit plus ses objectifs d'élargissement des publics.

- Remettre en place une billetterie professionnelle et proposer de nouvelles modalités de réservation et d'ouverture de la billetterie à la population, en ouvrant dès la rentrée 2016 des permanences d'information et de billetterie à l'Espace Renaudie (une à deux permanences en semaine ouvertes jusqu'à 18h30 ou 19h et le soir et le week-end lors des spectacles programmés), en faisant en sorte que cette billetterie soit mobile pour les spectacles programmés à l'Embarcadère et en étudiant les modalités de vente en ligne,
- Renforcer les liens avec les publics, en étant en mesure, grâce à la réorganisation envisagée des équipes de la DAC, de déployer d'avantages de moyens humains pour la médiation et les relations publiques. Cette politique est indissociable de tous les projets menés en matière d'action culturelle sur le territoire, qui seront poursuivis avec un meilleure prise en compte de la diversité des publics (maintien des actions menées en crèches, établissements scolaires, associations de pratique, centres sociaux et développement des actions à destination des adultes, des individuels et des familles).

Il est demandé au Conseil municipal d'adopter la tarification des entrées concernant les spectacles culturels programmés par la direction des affaires culturelles (hors associations et structures culturelles) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 23 juin 2016**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE**, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoint au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

M. KAMALA Kilani,	Représenté	par : Mme Mériem DERKAOUI
Mme GRARE Laurence	Représentée	par : M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme NEDELEC Sozig	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme MERCADER Y PUIG	Représentée	par : M. BEAUDET Pascal
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : Mme PEJOUX Claudine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : M. ROZENBERG Silvère
Mme REDOUANE Wassila	Représentée	par : M. CHIBAH Salah
Mme RABAH Hana	Représentée	par : M. KARROUMI Sofienne
Mme YONNET Evelyne	Représentée	par : M. LOGRE Benoît
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté	par : M. VANNIER Jean-yves

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88

Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents : Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAÏRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

**Secrétaire de séance** : M. SANON Guillaume

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

N° 121

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction des Affaires Culturelles  
Affaires Culturelles

REF : DAC2016008

Signataire : TA/HR

**OBJET :Nouvelle tarification des spectacles programmés par la direction des affaires culturelles.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'annexe relative à la nouvelle tarification,

Considérant la volonté de mettre en place une nouvelle tarification non plus fondée sur une logique de salle mais sur une logique de programmation et de publics, et qui tient compte du contexte socio-économique du territoire et des situations particulières des habitants,

Considérant la nouvelle tarification détaillée dans l'annexe n°1 jointe à la présente délibération,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ADOpte** la nouvelle tarification des spectacles programmés par la Direction des Affaires culturelles telle que celle-ci est détaillée dans l'annexe n°1 jointe à la présente délibération.

**DIT** que la nouvelle tarification s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY



Reçu en préfecture le : 24/06/2016

Publié le : 24/06/2016

Certifié exécutoire le : 24/06/2016

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY

